

Fiche de poste

Adjoint au Directeur - Direction commune entre le Centre Hospitalier de la Côte Basque, le Centre Hospitalier de Saint-Palais, l'EPS de Garazi, l'EHPAD de Sare et l'EHPAD d'Hasparren

CONTEXTE

Le GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) Navarre-Côte Basque est constitué de trois établissements publics de santé et de deux EHPAD publics autonomes.

Les cinq établissements sont en direction commune et sont membres parties au GHT :

- Le Centre Hospitalier de la Côte Basque (CHCB) ;
- Le Centre Hospitalier de Saint-Palais (CHSP) ;
- L'Établissement Public de Santé de Garazi (EPS Garazi) ;
- L'EHPAD Jean Dithurbide de Sare ;
- L'EHPAD Larrazkena d'Hasparren.

Le GHT dessert un bassin de vie couvrant trois territoires de santé : le territoire de santé Navarre Côte Basque et une partie des territoires Landes et Béarn-Soule.

Un GHT dispose d'une valence médico-sociale forte : 7 EHPAD rattachés aux établissements sanitaires, 2 EHPAD membres parties du GHT (Sare et Hasparren) et 2 EHPAD du territoire de santé « Sud Landes » membres associés (Capbreton et Saint-Martin de Seignanx), représentant en tout 813 lits.

Le GHT s'appuie sur une gouvernance renforcée avec la constitution en 2025 d'une Commission Médicale Unifiée de Groupement (CMUG) et d'une Commission des Soins Infirmiers, de rééducation et médico-techniques Unifiée de Groupement (CSIRMTUG).

Le GHT repose sur une politique fondée sur une stratégie commune aux établissements du GHT. Pour cela, différents documents ont été arrêtés depuis 2023 (Projet unique des établissements, Projet médico-soignant partagé, Politique qualité et sécurité des soins, Projet de gouvernance et de management participatif, Projet de transformation écologique, Projet des usagers).

Les 3 établissements de santé ont été certifiés en avril 2026 avec la mention « qualité des soins confirmée ». Les établissements et services médico-sociaux ont fait l'objet, avec succès, d'une visite d'évaluation au deuxième trimestre 2026.

La gradation des soins repose sur des équipes médicales de territoire.

Le Centre Hospitalier de la Côte Basque :

Présentation générale de l'établissement :

Le Centre Hospitalier de la Côte Basque (CHCB) s'organise sur 4 sites principaux : le site principal, Saint Léon, où s'exercent les principales activités de MCO ; le site de Cam de Prats où sont regroupées la

psychiatrie adulte (3 secteurs) et une partie de la filière gériatrique ; le site Lormand où s'organise l'activité de pédopsychiatrie et de psychiatrie de l'adolescent ; le site de Saint-Jean-de-Luz qui regroupe l'autre partie de la filière gériatrique ainsi que la neuro-rééducation.

Les activités cliniques et médicotechniques sont organisées en 11 pôles d'activités, dont 7 pôles inter-établissement. Les fonctions de gestion sont réunies dans un pôle administratif, technique et logistique.

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

Le CHCB présente 1289 lits et places : 450 lits d'hospitalisation de MCO, 70 lits de SMR, 267 d'EHPAD, 150 lits de d'USLD, 121 lits de psychiatrie, 174 places d'hospitalisation partielle (dont 138 places d'hôpital de jour en médecine et chirurgie, 84 places en psychiatrie et 6 places en HAD).

En 2025, il a enregistré quasi 159 000 journées en hospitalisation complète dans ses services, 61 000 passages aux urgences, 1988 naissances et a accueilli 408 000 consultations.

Le CHCB compte 4 164 collaborateurs, dont 3 629 personnels non médicaux, 535 personnels médicaux dont 90 internes de médecine générale et de spécialité.

Le budget de l'établissement (tous budgets confondus) est de près de 485 millions d'euros.

Le Centre Hospitalier de Saint Palais :

Le Centre Hospitalier de Saint Palais dispose de 73 lits et places. L'hôpital compte 278 collaborateurs dont 243 personnels non médicaux, 35 médecins dans 8 spécialités (anesthésie, cardiologie, chirurgie orthopédique, gynécologie obstétrique, pédiatrie, médecine/pneumologie, Pharmacie, urgences), 34 médecins mis à disposition du CHCB, 17 médecins libéraux et 4 internes.

L'Etablissement Public de Santé de Garazi :

Situé sur les communes de Saint-Jean-Pied-de-Port et d'Ispoure, cet établissement regroupe des services de médecine (14 lits) et de Soins Médicaux et de Réadaptation (30 lits), ainsi que 3 EHPAD accueillant au total 196 résidents. Il emploie 228 agents.

L'EHPAD Jean Dithurbide :

Situé à Sare, cet EHPAD accueille 112 résidents et emploie 117 agents.

L'EHPAD Larrazkena :

Situé à Hasparren, cet EHPAD accueille 92 résidents et emploie 100 agents.

Missions générales et permanentes :

L'adjoint au Directeur est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'établissement. Il assiste le Directeur dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de la stratégie des cinq établissements de la direction commune et du GHT. Il peut se voir confier tout dossier spécifique par le Directeur et assure le remplacement de ce dernier en cas d'absence ou d'empêchement. Il bénéficie dans ce but d'une délégation de compétence traduite par la décision de délégation de signature du Directeur de l'établissement.

L'adjoint au directeur contribue au pilotage global de l'établissement dans ses dimensions stratégiques, organisationnelles, financières, humaines et territoriales. Pour l'ensemble des

établissements de la direction commune, il/elle garantit la cohérence des projets institutionnels, du projet d'établissement, du projet médico-soignant partagé.

En liaison directe et permanente avec le directeur, le/la président(e) de la CMUG et le président de la CSIRMTUG, il collabore à l'élaboration de la politique institutionnelle, et notamment de la politique médicale, et en assure la mise en œuvre.

A ce titre, il est associé à toutes les réflexions concernant le projet d'établissement, le projet médico-soignant partagé, les projets de pôle et de service, le projet de gouvernance et de management participatif, le CPOM, etc. Il est chargé d'en coordonner la déclinaison en relation avec les directeurs-référents pour les différents pôles.

L'adjoint au directeur intervient notamment dans différents domaines :

➤ Stratégique :

- contribuer à la définition des orientations stratégiques de l'établissement ;
- participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet d'établissement ;
- appuyer le Directeur sur les décisions stratégiques et les arbitrages sensibles ;
- assurer une analyse des informations remontées des différentes directions et identifier les enjeux stratégiques ou les risques.
- garantir la cohérence des projets avec les objectifs contractuels (CPOM, autorisations, engagements ARS) ;

➤ Gouvernance et territorialité :

- gérer les instances de l'établissement support du GHT (Conseil de Surveillance, Directoire, etc.) et du GHT (comité stratégique, Commission Médicale Unifiée de Groupement, etc.) ;
- mettre en œuvre la gouvernance au sein du GHT : structuration en pôles et services, désignation des responsables de pôles et de services, coordination des projets de pôle et de service ;
- contribuer à la mise en œuvre de la politique territoriale de l'établissement : développement des activités au sein du GHT, suivi des conventions et des réseaux, relations avec l'ensemble des partenaires de l'hôpital.
- élaborer, suivre et évaluer les conventions et coopérations du CH de la Côte Basque en lien avec le CHU de Bordeaux, les autres établissements du GHT (cliniques MCO, SMR et Psy), les établissements du territoire Sud Landes et l'ensemble des communautés professionnelles territoriales de santé du territoire.

➤ Coordination de l'équipe de direction :

- participer avec le Directeur à la coordination des travaux de l'équipe de direction ;
- favoriser la transversalité et la cohérence des actions entre directions fonctionnelles et opérationnelles ;
- accompagner le développement des compétences managériales de l'encadrement supérieur.

➤ Gestion des Affaires Générales :

- assurer la coordination de l'ensemble des dossiers et courriers de la Direction Générale, en lien avec le secrétariat de direction et les membres de l'équipe de direction en fonction des compétences respectives ;

- gérer les dossiers d'autorisation pour les activités existantes et élaborer les nouveaux dossiers d'autorisation pour les pôles d'activités inter établissements du GHT et pour l'ensemble des établissements du GHT ;
- impulser et superviser les Contrats pluriannuels d'objectifs et de Moyens des 3 centres hospitaliers de la Côte Basque, de Saint-Palais et de l'EPS de Garazi ;
- suivre les travaux des comités locaux de santé en liaison avec le chargé de mission territorial.

➤ Représentation et relations institutionnelles :

- représenter le Directeur dans les instances internes et externes ;
- assurer les relations avec les autorités de tutelle, les partenaires institutionnels et les acteurs du territoire ;
- représenter le CHCB, et plus largement le GHT, dans les instances et structures régionales ou nationales (FHF, Réseau Onco Nouvelle Aquitaine, etc.) ;
- contribuer au développement des coopérations hospitalières et territoriales.

➤ Transformation organisationnelle et pilotage de la performance :

- coordonner le pilotage pluriannuel et le suivi du plan de performance de l'établissement dans le cadre de l'appui ANAP et du Contrat de Retour à l'Equilibre Financier signé avec l'ARS ;
- conduire ou superviser les démarches de transformation organisationnelle et d'amélioration de la performance ;
- veiller à la soutenabilité économique des projets et à l'efficience des organisations en renforçant le dialogue de gestion avec les pôles d'activité ;
- coordonner la mise en œuvre des nouveaux projets stratégiques et transversaux ;
- assurer le suivi et l'évaluation des projets structurants (immobilier, logistique, organisation, système d'information).